

Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

COMITÉ DE PILOTAGE DU CFAL DU 8 OCTOBRE ...

■ **Le comité de pilotage du projet s'est réuni, lundi 8 octobre, sous la présidence du préfet de Région pour faire le point sur l'avancement du projet.** Le communiqué de presse de la préfecture de Région est téléchargeable sur le site Internet du projet : www.rff-cfal.info



LE CFAL NORD

Approfondissement des études

Le comité de pilotage a pris acte des études réalisées, notamment sur le secteur de la Côtière de Montluel, et des études programmées sur l'ensemble de la partie nord.

Dans le droit fil des conclusions de la réunion ministérielle du 19 septembre entre le secrétaire d'Etat aux Transports et les élus de l'Ain, le comité de pilotage, par la voix du préfet de Région, demande à RFF d'approfondir ces études. RFF devra ainsi examiner toutes les dispositions susceptibles d'améliorer l'insertion du tracé et d'atténuer les impacts sur les populations et les incidences sur le tissu économique comme le milieu naturel.

Le ministre des Transports a annoncé sa visite sur place dans les prochains mois.

LE CFAL SUD

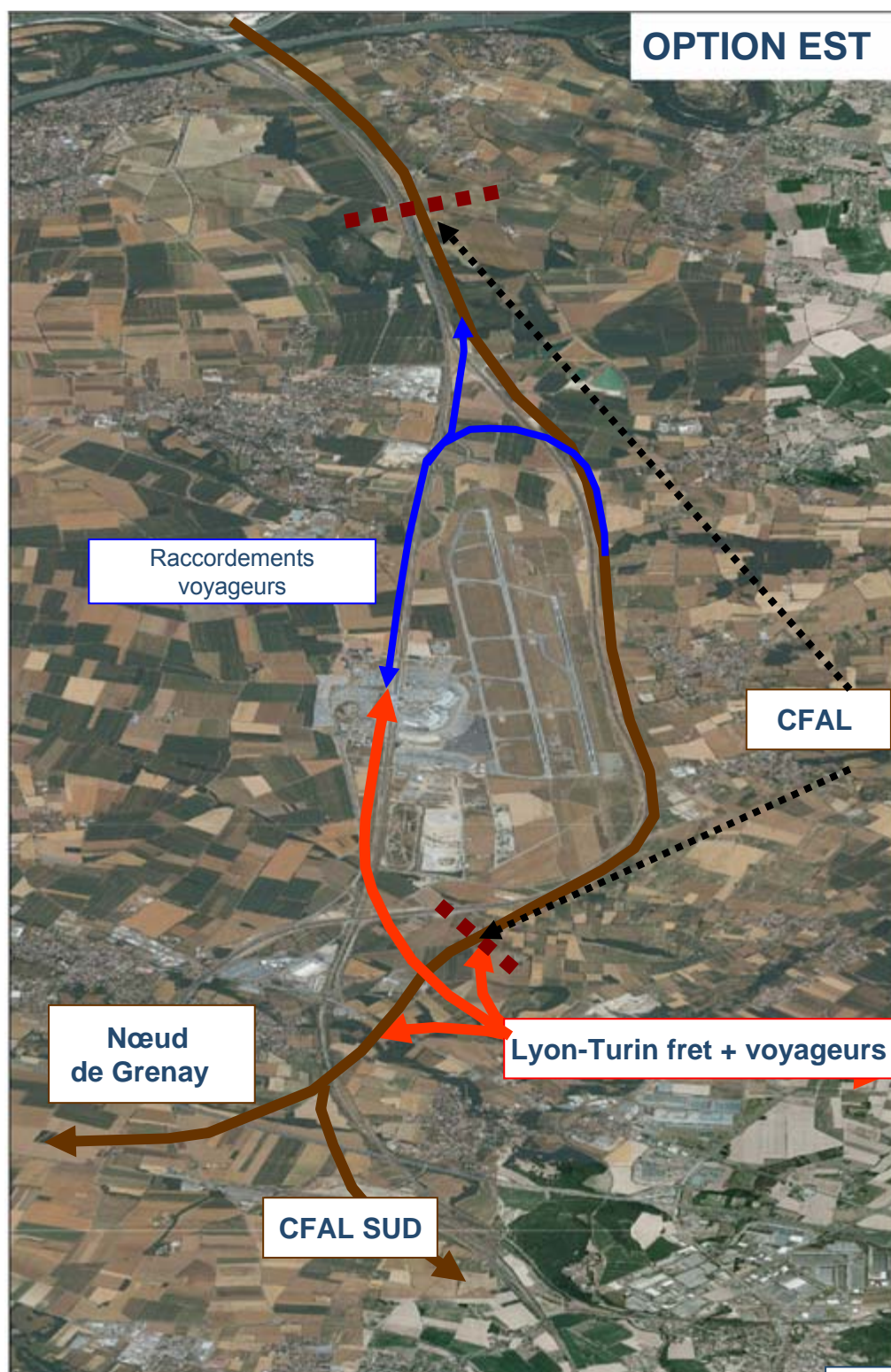
Examen de toutes les hypothèses avant leur présentation au prochain Copil

A la suite d'une rencontre avec les parlementaires de l'Isère, le 25 septembre dernier, Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports a demandé à ses services d'étudier toutes les hypothèses afin que le choix des options portées à consultation puisse être éclairé par une analyse avantages/inconvénients de chacune d'entre elles. Cette demande a fait l'objet d'un débat approfondi au sein du comité de pilotage ; Réseau Ferré de France présentera donc ces éléments au prochain comité de pilotage avant la fin du premier semestre 2008.

L'examen de toutes ces hypothèses de passage permettra de dégager les solutions qui seront soumises à une large consultation.

Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

LE CFAL ET SAINT EXUPÉRY



Choix du comité de pilotage sur le passage du CFAL à l'Est de la plateforme aéroportuaire de Saint Exupéry

Sur la base d'un document préparatoire élaboré avec les principales parties prenantes (Etat, Région conseils généraux, aéroport de Saint Exupéry, SNCF) et d'une synthèse présentée devant les membres du COPIL, celui-ci a validé le choix de l'option EST pour le passage du CFAL dans le secteur de Saint Exupéry.

Il a notamment été souligné l'intérêt de ce passage à l'Est, en jumelage à l'autoroute A 432, pour limiter l'occupation des voies en gare de Saint Exupéry. De ce fait, l'évolutivité de la gare voyageurs sera assurée et permettra l'accueil dans de très bonnes conditions des futurs trains à grande vitesse venant de la nouvelle liaison Rhin-Rhône ou circulant entre les grandes villes de la région et Saint Exupéry.